



UN ÉQUIPEMENT DE GRANDE ENVERGURE AU COEUR DU FUTUR QUARTIER DE LA PLAINE SAULNIER, À SAINT-DENIS

Relié au quartier du Stade de France par une passerelle, le Centre aquatique olympique accueillera les compétitions de natation artistique et de plongeon, ainsi que les phases préliminaires des compétitions de waterpolo. Principal équipement pérenne construit pour les Jeux de Paris 2024, il sera par la suite au cœur du renouveau de l'ancien site gazier de la Plaine Saulnier.



LE PROJET

LA RENAISSANCE D'UNE FRICHE EN FACE DU STADE DE FRANCE

Tout proche du Stade de France, entre le centre-ville de Saint-Denis, le secteur de la Plaine et le futur pôle Pleyel, mais enclavé par des infrastructures routières et ferroviaires, ce site d'une surface de 12 ha était la propriété de la ville de Paris jusqu'en 2019. Il a été longtemps occupé par l'usine de gaz du Landy, puis par le centre de recherche d'Engie. Après d'importants travaux de dépollution, il accueillera le Centre aquatique olympique et sera relié au Stade de France par une passerelle permettant aux piétons et aux cyclistes de franchir l'A1 et l'avenue du Président Wilson. Principale infrastructure pérenne construite pour les Jeux, le Centre aquatique olympique (y compris la passerelle) initie un projet plus global d'aménagement où de nouveaux logements, équipements, commerces et activités verront le jour après 2024. C'est donc une mutation urbaine profonde qui attend le site de la Plaine Saulnier, première ZAC créée par la Métropole du Grand Paris.

BUDGET TOTAL DU CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE :

174,7 M€ incluant la concession, les provisions pour risques et aléas, les travaux de déconstruction et de dépollution

CONTRIBUTEURS :

L'État, la Région, la Métropole du Grand Paris, le département de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune, la ville de Saint-Denis et la ville de Paris.

PENDANT LES JEUX

LA NATATION ARTISTIQUE, LE PLONGEON ET LE WATERPOLO

Conçu comme un « écrin de bois suspendu au ciel », le Centre aquatique olympique accueillera les compétitions de natation artistique, le plongeon et les phases préliminaires des compétitions de waterpolo. Il pourra aussi servir de site d'entraînement pendant les Jeux Paralympiques.

Superficie : 1,2 ha / **Longueur :** 114 m

Largeur : 106 m / **Hauteur :** 30 m

- **Bassin de 50 m** (10 lignes d'eau) pour les épreuves olympiques de natation artistique et de waterpolo (phases préliminaires)
- **Bassin de plongeon de 25 m x 22 m** (6 lignes d'eau)
- **5 000 places assises** dans des tribunes de type Arena (en fer à cheval)
- **Bassin d'échauffement temporaire de 50 m** (il sera démonté après les Jeux et réimplanté ultérieurement en Seine-Saint-Denis)



Maîtrise d'ouvrage : la Métropole du Grand Paris (assistée par la SPL Plaine Commune développement)

Maîtrise d'œuvre : concession de 20 ans au groupement Bouygues Bâtiment Île-de-France (mandataire) pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du Centre aquatique olympique et de la passerelle attenante.

Architectes : Laure MERIAUD (Ateliers 2/3/4) et Cécilia GROSS (VenhoevenCS)

Responsable de la construction des équipements temporaires : Paris 2024, La Métropole du Grand Paris, la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune ont par ailleurs signé une convention partenariale de gouvernance de la ZAC Plaine Saulnier.



EN HÉRITAGE

DES LA FIN DES JEUX, UN EQUIPEMENT PHARE POUR LA POPULATION

Le Centre aquatique olympique permettra de développer la pratique de la natation dans un territoire où le nombre de piscines par habitant est très inférieur à la moyenne française (0,55 bassins pour 10 000 habitants contre 0,94 à l'échelle nationale). Conçue pour une utilisation diversifiée, ouverte au grand public, aux scolaires, aux clubs et aux associations, cette infrastructure d'envergure métropolitaine sera aussi un lieu d'entraînement de haut niveau, sous l'égide de la Fédération française de natation. Elle accueillera également le pôle France de plongeon.

Le Centre aquatique après les Jeux :

Bassin olympique de 50m, fond mobile de 250m, 2 500 places de tribune extensibles à 5 000 places

Une multitude d'activités annexes :

Activités aqualudiques, espace fitness, mur d'escalade à 6 voies, terrains de padel-tennis, football à 5, basketball 3x3, skate park, espace de restauration, recyclerie sportive

À TERME, UN NOUVEAU QUARTIER

Large de 18 m, la passerelle qui surplombe l'A1 ne reliera pas seulement deux équipements sportifs, mais aussi deux quartiers : celui du Stade de France et celui de la Plaine Saulnier. Ce futur quartier comprendra des logements, des bureaux, des équipements publics dont un groupe scolaire, des commerces, des activités économiques et culturelles innovantes, ainsi que de larges espaces publics dont un grand espace vert central. Afin de répondre aux défis climatiques : priorité aux mobilités actives, haute performance énergétique, conception bioclimatique, qualité du maillage des espaces publics, etc.

ZOOM TRAVAUX

CONCEPTION EXEMPLAIRE ET PRINCIPES INNOVANTS D'ÉCOCONSTRUCTION

Le bâtiment se distinguera par :

- Une toiture concave de 5 000 m² recouverte de panneaux photovoltaïques permettant au Centre aquatique de fonctionner en autosuffisance.
- Des façades vitrées doublées de brise-soleil extérieurs en bois pour un meilleur confort thermique.
- Une filtration de l'air extérieur, une récupération de 50 % de l'eau utilisée, une alimentation par 90 % d'énergies renouvelables ou de récupération.
- Des sièges en matériaux plastiques recyclés avec la contribution des habitants aux collectes des déchets plastiques.



COUP DE PROJECTEUR SUR UN ACTEUR DU TERRITOIRE ENGAGÉ

Fondée sur l'ancienne friche Christofle à Saint-Denis, SAS Minimum – Le Pavé a vite grandi. La jeune start-up, nichée désormais sur les terres d'Aubervilliers pour se rapprocher des chantiers des Jeux 2024, est passée, en moins de trois ans, d'un projet étudiant à une entreprise affichant une réussite insolente : 30 employés et + 400 % de croissance sur les 24 derniers mois. C'est à cette start-up locale, spécialisée dans l'éco-construction, que nous devons les **2 500 sièges du Centre aquatique olympique** et 8 500 autres pour l'Arena 2.

Les fauteuils sont fabriqués à partir de plaques de plastique recyclé aux paillettes colorées, aux faux airs de terrazzo. C'est là toute l'ingéniosité de l'équipe Le Pavé: travailler à partir de gisements de plastiques issus de chantiers de constructions, ou de collectes de déchets et imaginer une matière au design soigné et à la longue durée de vie !

CALENDRIER

FIN 2019

Libération du site

Octobre 2020

Début des travaux de dépollution

Avril 2024

Livraison du site à Paris 2024 et mise à disposition

FIN 2024

Début des travaux d'aménagement

Mars 2020

Début de la déconstruction des bâtiments

Été 2021 – Déc 2023

Construction du CAO et le passerelle attenante

26 juillet – 8 sept. 2024

Jeux olympiques et paralympiques

Été 2025

Ouverture du CAO au grand public

   plainecommune.fr